



Quelques métiers...

- Charpentier-ère
- Monteur-se de structures bois
- Fustier-ère
- Poseur-se de structures bois
- Tonnellier-ère
- Prototypiste bois

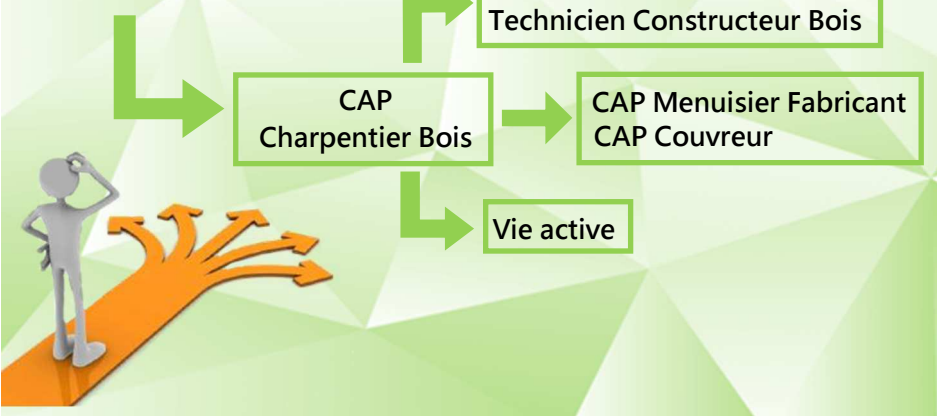


Pour découvrir la formation en vidéo

Equipement financé par la région Normandie

- une paire de chaussures de sécurité
- une protection auditive
- une paire de lunettes
- une tenue professionnelle

Après la 3^{ème} ?



La Ferté Macé
02 33 14 00 50

Cursus scolaire
ou
apprentissage



C.A.P. Charpentier Bois



www.lyceedesandaines.fr

CAP : un métier en 2 ans !

Vous êtes attiré-e par une formation qui mène à l'emploi. Ce CAP vous permettra de vous spécialiser dans un créneau d'avenir. 14 semaines de formation en entreprise facilitent une insertion parfaite dans le monde du travail.

Les qualités que nous attendons de vous sont :

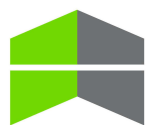
- Soin et précision
- Habileté, dextérité
- Sens de l'esthétisme et de l'observation
- Vision dans l'espace
- Esprit d'équipe

En apprentissage :

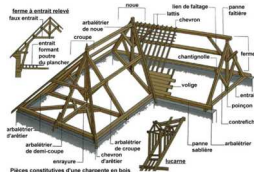
- Au lycée : 14 semaines en deuxième année



Poursuite d'études possible



- Un autre CAP en un an : Couvreur, Menuisier fabricant
- Un Bac Professionnel : Technicien Constructeur Bois



Objectifs de la formation

Il intervient sur la construction, la réhabilitation, la rénovation et la restauration de structures en bois et dérivés.

Il prépare en atelier et pose sur chantier. A l'issue de sa formation, le **CAP charpentier bois doit être capable de tailler et poser une charpente simple.**

Une **poursuite d'étude** est possible en bac pro constructeur bois. Les diplômés du CAP intègrent alors la classe de première.

Le titulaire du CAP sera capable de :

- **Situer** son ouvrage dans le bâtiment
- **Respecter** les prescriptions et définitions de l'ouvrage (ferme, arêtier,...)
- **Mettre en œuvre** les techniques et procédés : d'usinage manuel et mécanique. de levage et pose de charpente
- **Communiquer et travailler** en équipe



Lycée des Métiers du bois

Horaires et coefficients à l'examen

Les enseignements	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Coefficient	modalités
Enseignements généraux				
Mathématiques - Physique-chimie	1.5h	1.5h	2	CCF*
Anglais	1.5h	1.5h	-	
Français-Histoire géographie - EMC	1.5h	2h	3	CCF*
Enseignement Moral et Civique	0.5h	0.5h		
Arts appliqués et culture artistique	1h	2h	Supérieur à 10	CCF*
Education physique et sportive	2.5h	2.5h	1	CCF*
Enseignements professionnels				
Enseignement professionnel dont	14.5h	15h		
co-intervention : - Français	1.5h	1.5h	12	CCF*
- Maths	1.5h	1.5h		
Réalisation d'un chef d'œuvre	3h	3h	4	CCF*
Prévention – Santé – Environnement	1.5h	1h	1	CCF*
Accompagnement personnalisé / Orientation	3.5h	3.5h		
Formation en entreprise	7 semaines	7 semaines	4	
Sauveteur secouriste du travail	1 semaine	1 semaine		

* CCF : Contrôle en Cours de Formation